ACADEMIES DE CRETEIL
PARIS - VERSAILLES

MAISON
DES EXAMENS

Service interacadémique
des Examens & Concours

Référence : DEGT5/BIA
Affaire suivie par : G. PASCAL
Tel : 01 49 12 33 20

BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE (BIA)

SESSION 2013

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Académie de : **VERSAILLES**

Etablissement : **LYCEE ROBERT DOISNEAU**

Civilité :
Nom :
Prénom :
Né(e) le :
Lieu de naissance :

Adresse :

Choix de l'épreuve facultative : ULM

Autorisation de communication de données personnelles sur le résultat de l'examen à des organismes privés : ☐ **OUI** **NON** ☐ (cocher la case correspondante)

Cette confirmation d'inscription est à retourner impérativement avant le vendredi 5 avril 2013 à l'adresse suivante :

Maison des Examens
DEGT5 - BIA
7 rue Ernest Renan
94749 ARCUEIL CEDEX

Ce document vaut inscription définitive à l'examen.
Après signature, aucune modification ne sera acceptée.

CERTIFIE EXACT,

à ……., le

Signature du candidat et du représentant légal si le candidat est mineur :

Pièces à joindre à la confirmation d'inscription :

- **un chèque de 5 euros établi à l'ordre du « Trésor Public » pour les frais d'affranchissement** (indiquez votre nom et votre prénom – et la mention « BIA 2013 » au verso du chèque) ;
- **photocopie de l'attestation (ou récépissé) de recensement, délivrée par la Mairie de votre domicile (si vous êtes concerné).**